

d'Arles et de Trèves, avant qu'il eût transféré le siège de l'Empire à Bysance. La conversion de ce prince y fut accueillie avec enthousiasme. Un habitant de Rome, la capitale dédaignée, le sanctuaire du vieux culte abandonné, n'aurait pas écrit le pompeux éloge par lequel l'auteur termine son poème. Dès-lors, rien n'empêche de croire ce poète originaire de Lugdunum devenu, au IV<sup>e</sup> siècle, la métropole littéraire de la Celtique et de tout l'Occident.

Le poème *De laudibus Domini* me semble un thème emprunté à la religion nouvelle par un professeur chrétien et traité par un de ses élèves (1). Cette œuvre trahit, en effet, dans sa contexture, l'inexpérience d'un jeune homme, mais d'un jeune homme que son astre avait formé poète à sa naissance. Quoi qu'il en soit, voici, dans l'hypothèse d'une com-

(1) Les sujets donnés en composition, ou narration, sont très-anciens dans la pédagogie romaine. Quintilien les recommande expressément au livre II, chapitres 4 et 11 de *l'Institution de l'Orateur*. Ce genre de composition scolaire, après ce maître illustre, donna naissance aux déclamations des rhéteurs de profession, dont Juvénal se montre si courroucé au début de sa première satire. L'abus de ces narrations fut même poussé si loin, que Martial reproche aux avocats de son époque de négliger pour elles les faits et les circonstances de la cause. On connaît cette épigramme charmante :

*Non de vi, neque cæde, nec veneno, etc.,*

très-bien traduite par La Harpe :

On m'a volé ; j'en demande raison  
 A mon voisin, et je l'ai mis en cause  
 Pour trois chevaux et non pour autre chose.  
 Il ne s'agit de fer ni de poison ;  
 Et toi, tu viens, d'une voix emphatique,  
 Parler ici de la guerre punique,  
 Et d'Annibal, et de nos vieux héros,  
 Des triumvirs, de leurs combats funestes.  
 Eh! laisse-là tes grands mots, tes grands gestes :  
 Ami, de grâce, un mot de mes chevaux !